

Annexe 1 : Rapport du Président du Comité cantonal

Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs les invités,
Sehr geehrte Damen und Herren

Comme le temps passe vite. Pas le temps de s'embêter. Il y a 1 an, je vous parlais des nouveaux défis qui nous attendaient. Et ils ont une nouvelle fois tous été relevés avec succès.

Tout d'abord, nos traditionnels camps qui attirent toujours autant de jeunes musiciens. Celui ce Nouvel An en fin décembre 2019 était pour moi très particulier. Ce n'est pas tous les jours qu'on a la chance de côtoyer un compositeur tel que Peter Graham. Malgré sa renommée, il reste très accessible et simple. Et surtout très calme, même quand on se retrouve à 0 degré dehors devant les portes de son hôtel fermé pour cause de vacances, le vrai britannique. Pour la partie musicale, mon collègue Matthias se chargera de vous donner tous les détails dans son rapport.

Puis arriva déjà le camp de Pâques. Cette année, nous avons bien mis en garde les jeunes dès le début. Interdiction formelle de labourer les jardins des habitants de Romont avec leurs valises. Cette activité n'est pas inscrite dans les différents ateliers de l'AFJM. Le message est bien passé et cela m'a évité bien des soucis, téléphones et autres rendez-vous. Comme souvenir des deux camps, chaque participant a reçu un crayon à l'effigie de l'AFJM. Ainsi, aucune excuse pour ne pas noter les remarques des directeurs. Vous avez pu aujourd'hui bénéficier du stock restants de ces crayons.

Durant l'année, notre rapprochement entre la SCMF et l'AFJM a bien eu lieu.

Lors de la numérisation des archives de l'AFJM, j'ai retrouvé plusieurs courriers datant de 1990 qui mentionnaient l'idée d'un rapprochement entre les deux associations afin de proposer un soutien aux sociétés et musiciens du canton. Malheureusement, ces différents échanges sont restés vains. Il y a bien eu une collaboration en 2000 pour l'établissement d'un rapport sur les jeunes musiciens mais rien de plus.

Cette fois, le pas est fait. Attention à ne pas confondre rapprochement avec fusion. Nous n'avons pas prévu de fusionner, comme les communes. Nous voulons juste mieux collaborer ensemble et trouver des synergies dans nos fonctionnements respectifs.

Ayant des contacts avec les associations des autres cantons, je peux vous assurer que c'est un réel avantage d'avoir 2 associations différentes dont une qui gère uniquement les jeunes musiciens. L'AFJM peut ainsi se concentrer sur sa mission de base : la relève et la promotion de la musique auprès des jeunes.

Revenons à ce rapprochement. Pour commencer, nous avons mis en place des workshops pour nos membres. Le succès a été au rendez-vous puisqu'ils ont été suivis pour le premier, « une saison musicale bien organisée » animé par Hervé Grélat par plus de 30 participants. Le 2^{ème} qui s'est déroulé samedi passé, « En avant, marche ! » a pour sa part réunis plus de 35 participants sous les ordres de Vincent J. Dubois. Ces deux succès nous motivent à continuer dans cette direction et à vous proposer de nouveaux workshops pour la prochaine saison. Plus d'infos suivront plus tard lors de cette assemblée.

Nous avons également bien débuté ce groupe de travail sur l'insertion des jeunes dans les sociétés. Cela tenait particulièrement à cœur pour l'AFJM de relancer ce point 20 ans après une 1^{ère} analyse faite dans le canton.

La phase de retour des questionnaires bat son plein. Nous attendons maintenant la fermeture du sondage pour débiter, en collaboration avec Pierre-François Cohen, les analyses et proposer des pistes aux sociétés en fonction des résultats obtenus.

Et pour clore cette saison, l'AFJM a participé, tout comme 4 autres sociétés du canton, à la fête fédérale des jeunes musiciens à Burgdorf en septembre dernier. Plus de 95 jeunes âgés entre 18 et 22 nous ont rejoint pour cette expérience inoubliable qui a également fait la une de la revue Suisse des Musiques « Unisono ».

Le choix de prendre les 18-22 ans était délibéré. En fait, pour la plupart des ensembles de jeunes du canton, la limite d'âge maximum des membres est fixée à 18 ans. Ainsi nous faisons moins concurrence aux ensembles qui voulaient participer par leur propre moyen. Cela a aussi permis à ces jeunes d'évoluer dans une catégorie supérieure dont la plupart n'ont pas ou n'auraient jamais l'occasion de tester avec leur société. Nous voulions vraiment leur offrir quelque chose de nouveau. Notre objectif a été atteint aux vues des nombreux retours des jeunes musiciens et des sociétés du canton.

Par la même occasion, j'aimerais féliciter La Jeune Garde de la Landwehr, Le Corps de cadets de la Concordia de Fribourg, Le Corps de cadets de la Persévérance d'Estavayer-le-Lac et La Jeune Harmonie de Villaz-Romont pour leur participation et leurs excellents résultats.

Cette nouvelle saison a permis aussi à l'AFJM de mettre à jour son feuillet vert en y rajoutant des couleurs et en le rendant un peu plus passe-partout dans le carnet de musicien.

Depuis cette année également, l'AFJM a trouvé un accord avec le Bicubic pour pouvoir utiliser la halle triple à côté de la salle de spectacle. Cela met ainsi un terme à plusieurs années de discussions et de négociations. En effet, l'année passée pour le camp du Nouvel An, nous avons dû faire 2 représentations dans la salle de spectacle afin de garantir une place pour notre nombreux public. C'était très éprouvant pour les jeunes musiciens d'enchaîner 2 concerts à la suite. Cette nouvelle salle nous permet d'accueillir plus de 750 personnes et de garantir une place confortable pour les jeunes musiciens. Il est clair qu'acoustiquement, cela ne vaudra pas le Bicubic mais il fallait faire des compromis. De plus, la hall triple sera également une salle de concours pour la prochaine fête cantonale des « adultes » en mai 2020 à Romont.

Comme chaque année durant l'été, le temps était venu pour les membres du comité et de la commission de musique de se divertir un peu. Cette année, nous avons opté pour un petit parcours Foxtrail à Thun. Près de 2h de chasse sous plus de 30 degrés suivi d'un repas bien mérité au bord de l'Aar.

Mon rapport ne sera pas complet sans mon traditionnel petit coup de gueule. Cette année, le thème retenu est : la recherche de sociétés pour l'organisation de rencontres, de fêtes cantonales mais aussi pour les assemblées ou encore l'organisation des concerts des camps. Je passe de nombreuses heures au téléphone et à envoyer des mails afin de vous convaincre d'organiser un événement AFJM. Souvent, sans succès. Pour rappel, chaque événement que vous organisez pour l'AFJM rapporte un petit bénéfice. On parle d'env. CHF 2'000 pour un concert de camps, Entre 200 à 300.- pour une assemblée, entre 30'000 et 40'000.- pour des rencontres et je ne vous parle pas d'une fête cantonale des jeunes. Merci donc de faire un effort et de vous annoncer spontanément chez moi pour avoir des informations. La Société cantonale des musiques fribourgeoises a annoncé que l'organisation des concours de solistes est attribuée jusqu'en 2025, pour l'AFJM, toutes les dates à partir de 2021 sont encore disponibles. N'hésitez pas.

Enfin, une nouvelle année commence avec les points principaux suivants :

- La suite de notre collaboration avec la SCMF pour les workshops et l'insertion des jeunes
- Les rencontres musicales à Bulle en juin 2020
- Les camps de Nouvel An et de Pâques
- Et naturellement pleins d'autres points que nous ne connaissons pas encore mais que nous nous ferons un plaisir de promouvoir et réaliser

Merci à mes collègues du comité cantonal pour tout le travail fourni durant la saison et pour les défis à venir. Laetitia mon bras droit. Aline qui garantit des finances saines, Lauriane au secrétariat, Delphine pour les PV des comités (à ce propos, elle a changé de nom durant l'été). Et pour terminer, Pauline pour tout le travail de communication.

Je termine ainsi mon 4^{ème} mandat de président ainsi que ma 8^{ème} année au comité de l'AFJM. La motivation pour la relève de notre canton est toujours présente. Les 50 ans d'existence de l'AFJM se profilent gentiment. Il faut se tourner vers l'avenir et avancer dans cette direction. L'AFJM bouge toujours et encore et continuera à promouvoir la musique auprès des jeunes de notre canton pour les nombreuses années à venir.

Je vous remercie de votre aimable attention et que vive l'AFJM.

Fabien Gavillet
Président de l'AFJM